



Extrait du SNES HORS DE FRANCE

<http://hdf.snes.edu/spip.php?article471>

Commission nationale des bourses - 8 et 9 juin 2016

- AEFE - Instances de l'AEFE -



Date de mise en ligne : mercredi 8 juin 2016

SNES HORS DE FRANCE

Le SNES-FSU est intervenu à la Commission nationale des bourses de l'AEFE pour rappeler l'importance des **moyens nécessaires à l'Établissement public**, sur le programme 151 (aide à la scolarité), mais aussi bien sûr sur le programme 185 (fonctionnement de l'AEFE). L'établissement public a besoin de ces moyens pour mener à bien ses missions.

Nous avons ensuite fait remarquer que pour nous, la **priorité du réseau** allait aux établissements en gestion directe et conventionnés. Les établissements partenaires existent, mais qu'on arrête de nous faire croire que c'est la même chose, à bien des niveaux.

Nous avons à nouveau demandé que les administrations locales contactent nos représentants concernant les invitations aux Conseils consulaires des bourses (CCB).

Pour les **personnels résidents**, comme pour tout fonctionnaire, le SNES-FSU a réaffirmé son opposition au principe de prise en compte de l'avantage familial pour neutraliser le coût de la scolarité contribuant ainsi à l'éviction des personnels résidents du bénéfice des bourses. Nous avons, de plus, dénoncé certains propos encore tenus dans quelques CCB consistant à évincer des dossiers de résidents.

Le SNES-FSU est également longuement intervenu sur **l'importance du barème et des critères sociaux** dans l'aide à la scolarité. Seuls des critères transparents, établis et discutés collectivement sont recevables et peuvent être utilisés dans un tel contexte. Les projets que l'on entend (forfait unique donné à toutes les familles) sont à proscrire. Nous les avons déjà connus avec la prise en charge Sarkozy, que le SNES-FSU a toujours combattue.

Enfin, le SNES-FSU a rappelé que le 14 juin, les personnels seront en grève et manifesteront **contre la Loi travail**. Le SNES-FSU réaffirmera dans ce contexte son **opposition à la réforme du collège**, et rappellera ses propositions pour un autre collège 2016 et pour l'Education.

Pour la suite de la commission, les élu-es SNES-FSU interviennent sur la base des informations dont ils disposent, à travers les remontées faites par les représentants locaux.